

## Résumé long

Ce rapport de recherche porte sur le soutien du retour aux études et de la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (DES). Pour mener à terme cette étude, nous avons expérimenté, testé et peaufiné un dispositif incarné par des agentes de terrain. Il visait à soutenir le retour aux études et la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES. Le rapport présente donc les résultats de cette expérimentation, qui a eu lieu à Montréal-Nord et dans la région du Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques (KRTB) au Bas-Saint-Laurent. Nous présentons également les résultats tirés de groupes de discussion menés à Mashteuiatsh, une communauté autochtone située au Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'objectif général de l'étude est d'expérimenter des stratégies concrètes de levée des obstacles rencontrés par les femmes cheffes de famille monoparentale sans DES avant qu'ils ne mettent en péril leur projet de retour aux études ou leur persévérance scolaire. Le rapport est divisé en quatre sections : la problématique, la méthodologie, les résultats et la discussion.

Dans la **première partie**, celle de la problématique, nous discutons d'abord des trois concepts clés de l'étude : la monoparentalité, l'articulation famille-travail-études et la non-diplomation. Au Québec, la majeure partie des familles monoparentales ont une femme à leur tête. En effet, près d'une famille avec enfant(s) sur trois est monoparentale et plus d'une famille avec enfant(s) sur cinq est une famille monoparentale dirigée par une femme (Institut de la statistique du Québec, 2023). Lorsqu'elles sont dirigées par une femme, les familles monoparentales ont également plus de risques de vivre sous le seuil de faible revenu (Torres, Fontaine et Dionne, 2021). De plus, la monoparentalité est plus fréquente chez les femmes de 25 à 34 ans qui n'ont pas de DES : 19 % d'entre elles élèvent leur(s) enfant(s) seules, contre 10 % des femmes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (Uppal, 2017). Globalement, les femmes cheffes de familles monoparentales se retrouvent dans une situation socioéconomique plus désavantageuse que les hommes chefs de famille monoparentale ou les mères de famille biparentale (Gouvernement du Québec et Direction de la veille et des connaissances stratégiques, 2022; Uppal, 2017). Au niveau de l'articulation famille-travail-études, certaines recherches mettent en lumière le fait que les mères vivent de manière plus intense que les pères les contrecoups des difficultés liées à cette articulation (Mercier, 2021,

2023). Si l'articulation famille-travail-études est un défi pour la majeure partie des parents étudiants, elle l'est d'autant plus pour les femmes cheffes de famille monoparentale qui ne peuvent pas compter sur un-e partenaire dans le partage des tâches domestiques et familiales et pour un soutien financier (Gouvernement du Québec et Direction de la veille et des connaissances stratégiques, 2023; Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (s.d.)). Là encore, les femmes sont surreprésentées parmi les parents aux études : elles représentent 65,1 % des parents aux études, alors qu'elles composent 53,4 % des parents qui ne sont pas aux études (Gouvernement du Québec et Direction de la veille et des connaissances stratégiques, 2023). Finalement, tout le monde n'est pas égal face à la non-diplomation, et les hommes sont légèrement désavantagés dans ce domaine comparativement aux femmes : 13,8 % des hommes de 25 à 64 ans n'ont pas de DES, contre 9,9 % des femmes du même âge. Ne pas détenir de DES peut avoir de nombreux impacts socioéconomiques sur les individus, en plus des impacts sociaux généraux. Même si l'on constate que les hommes et les femmes se trouvent dans une situation plus précaire lorsqu'ils et elles n'ont pas de DES, les femmes se trouvent tout de même économiquement plus désavantagées que les hommes par l'absence de diplôme (Uppal, 2017, Statistique Canada, 2023b).

À la lumière de ceci, nous concluons que les femmes cheffes de famille monoparentale qui cherchent à obtenir leur DES font face à plusieurs obstacles et difficultés dans leur vie scolaire, personnelle et professionnelle. D'ailleurs, d'après le recensement de 2016, ce sont 61 590 familles québécoises qui sont monoparentales et menées par une femme qui n'a pas de DES (Solar, 2021). De concert avec Cross (1981) et Solar (2021), nous classifions ces obstacles en quatre catégories : 1) les obstacles d'ordre situationnel, liés aux divers éléments du contexte de vie de l'individu; 2) les obstacles d'ordre dispositionnel, liés aux caractéristiques personnelles; 3) les obstacles d'ordre institutionnel, qui sont liés aux diverses institutions et organisations avec lesquelles les apprenant-es adultes pourraient interagir; et 4) les obstacles d'ordre informationnel, qui renvoient au manque d'informations disponibles, accessibles et compréhensibles pour les apprenant-es adultes. La littérature semble pointer diverses stratégies agissant sur ces différents types d'obstacles dans le but de soutenir le retour aux études et la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES, telles que le soutien financier, l'accès à des services d'aide psychologique, le développement

d'une approche globale et d'un accompagnement individualisé et l'adaptation des horaires de cours dans les centres d'éducation des adultes (CÉA) et les centres de formation professionnelle (CFP). Face à ces stratégies, nous avons décidé d'expérimenter la mise en place d'une approche intersectorielle d'accompagnement des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES prenant la forme d'un dispositif de soutien du retour aux études et de la persévérance scolaire. Avec la présente étude, nous souhaitons contribuer à éclairer les stratégies concrètes à mettre en place pour dénouer l'impasse dans laquelle se retrouvent plusieurs femmes. Le dispositif a été mis en place par des agentes de terrain dont le rôle était de recruter des participantes, d'identifier les obstacles rencontrés par les femmes, de trouver des solutions et des ressources pour lever ces obstacles et de documenter le processus. En documentant le fonctionnement du dispositif à partir du point de vue des personnes impliquées (femmes accompagnées, agentes de terrain, intervenant-es des organismes collaborateurs), nous souhaitons dégager des constats, identifier des améliorations et, au terme de la recherche, transformer le prototype exploré en modèle éprouvé de soutien du retour aux études et de la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES.

Dans la **seconde partie**, nous détaillons la méthodologie de la recherche et nous mettons l'accent sur la théorisation ancrée, l'approche méthodologique qui a été privilégiée pour mener cette étude. L'utilisation de la théorisation ancrée a permis une grande flexibilité et une adaptation constante aux réalités du terrain. L'analyse inductive a guidé la recherche et les conclusions ont émergé des données recueillies. Tout au long de la recherche, nous avons effectué des allers-retours entre la théorie (le codage et l'analyse des données) et la pratique (l'expérimentation terrain) afin de valider les constats, réinvestir les conclusions sur le terrain et enrichir l'analyse. La collecte de données a été menée sur trois terrains distincts : Montréal-Nord, un quartier urbain défavorisé avec une forte proportion de familles monoparentales; le KRTB, une région rurale avec des défis d'accès aux services liés à l'étendue du territoire; Mashteuiatsh, une communauté autochtone qui n'a que de faibles liens avec un noyau urbain (INSPQ, 2019). Nous avons mené l'expérimentation du dispositif à Montréal-Nord et au KRTB, tandis que pour Mashteuiatsh, nous avons privilégié une collecte de données basée sur des groupes de discussion et des entretiens individuels. Différents outils de collecte de données ont été utilisés pour suivre l'expérimentation du dispositif : a) des questionnaires

sociodémographiques pour brosser le portrait des participantes; b) diverses fiches d'information pour documenter les obstacles rencontrés et les solutions mises en place; c) des journaux de bord tenus par les agentes de terrain pour consigner leurs réflexions et observations; d) des entretiens avec les participantes et les intervenant-es des organismes pour recueillir leur point de vue. Des discussions préliminaires avec des organismes communautaires de Montréal-Nord ont permis d'élargir notre définition de la monoparentalité afin d'accueillir plus de femmes dans le projet. Tandis que le ministère de la Santé et des Services sociaux (2017) définit la monoparentalité comme « [une] mère ou [un] père, sans conjoint ou conjointe ni partenaire en union libre, qui habite un logement avec un ou plusieurs enfants », nous avons décidé d'ajouter à cette définition les situations suivantes :

- 1) les femmes qui vivent avec un-e conjoint-e (parent ou non du ou des enfant(s)) ne participant pas aux soins quotidiens des enfants et qui n'est pas actif-ve dans la vie familiale;
- 2) les femmes qui habitent au Canada et qui ont un ou des enfant(s) vivant à l'étranger : nous considérons que la charge mentale et la pression économique associée à la maternité continuent d'exister malgré l'éloignement des enfants;
- 3) les femmes habitant au Canada qui élèvent leur(s) enfant(s) seules et qui sont mariées ou qui ont un-e conjoint-e habitant dans un autre pays.

Malgré tout, le recrutement des participantes s'est avéré complexe et a nécessité la mise en place de diverses techniques et stratégies afin de rejoindre les femmes cheffes de famille monoparentale sans DES qui souhaitent effectuer un retour aux études. Parmi ces stratégies, nous avons assuré une présence active en personne sur les terrains, nous avons investi divers milieux de vie des femmes (friperies, bibliothèques, etc.) et collaboré avec des organismes communautaires et publics afin de poser des affiches de recrutement ou de présenter le projet en personne aux intervenant-es et aux usager-ères des services. À Mashteuiatsh, le recrutement de femmes pour les groupes de discussion s'est fait par la pose d'affiches dans certains lieux clés pour les femmes dans la communauté (notamment un centre de femmes) et le bouche-à-oreille.

Finalement, l'analyse des données a été réalisée à l'aide d'un processus de codage itératif permettant de faire émerger des catégories et des thèmes à partir des données brutes. L'analyse des données a été réalisée de manière simultanée à la collecte de données et s'est échelonnée sur deux années (automne 2022 à automne 2024). Au cours du processus, nous

avons fait face à certaines embuches méthodologiques, notamment liées aux ressources humaines du projet, au recrutement des femmes et aux impératifs de collaboration et de recherche en partenariat avec les peuples des Premières Nations.

Dans la **troisième partie**, nous présentons les résultats de la recherche. D'abord, nous présentons le profil des femmes cheffes de famille monoparentale de Montréal-Nord ayant participé au projet. Ces femmes ont en moyenne 33 ans à leur inscription dans le projet et avaient en moyenne 25 ans à la naissance de leur premier enfant. Elles ont entre un et quatre enfants à charge. La majorité des femmes ayant participé au projet sont issues de l'immigration, et leurs revenus se situent en dessous du seuil de faible revenu. L'arrêt de fréquentation scolaire date en moyenne de plus de 13 ans. Les femmes cheffes de famille monoparentale du KRTB ayant participé au projet sont toutes citoyennes canadiennes. Leurs revenus se situent en dessous du seuil de faible revenu et aucune n'occupe d'emploi. Elles ont une moyenne de deux enfants et demi à charge, et elles avaient en moyenne 19 ans à la naissance de leur premier enfant. Lors de leur inscription dans le projet, elles ont en moyenne 23 ans.

Les obstacles que ces femmes ont rencontrés sont majoritairement d'ordre situationnel, liés au manque de ressources, au problème d'accès à un service de garde et aux difficultés d'organisation. Dans le cadre du dispositif expérimenté, les femmes rapportent ces obstacles aux agentes de terrain, qui se chargent ensuite de trouver un moyen de lever ces obstacles avant qu'ils ne mettent en jeu leur projet scolaire. Or, la levée d'obstacles est un processus difficile et complexe qui exige des agentes de terrain de jouer un rôle actif de coordination et de médiation entre les femmes et les organismes.

Le rôle des agentes de terrain est crucial pour le succès du dispositif et est composé de nombreuses facettes qui lui confèrent sa particularité. D'abord, les agentes de terrain ont eu à établir le contact initial avec les femmes et à les recruter dans le projet. Pour ce faire, développer des liens avec des organismes communautaires œuvrant avec les femmes au profil cible a été d'une grande importance afin d'établir la crédibilité et la pertinence du projet pour ces femmes. Les agentes ont également créé et entretenu un lien de confiance significatif avec les participantes afin de les encourager à communiquer les obstacles qu'elles rencontraient. Ce lien de confiance a été favorisé par la grande disponibilité des agentes et

leurs contacts réguliers avec les femmes. Un suivi « rapproché », lors duquel les agentes sollicitaient fréquemment les femmes, et « holistique », c'est-à-dire qui considère la femme dans son ensemble et selon tous ses enjeux et ses complexités, s'est avéré efficace dans leur motivation vis-à-vis du projet et dans le maintien du lien de confiance. Les agentes de terrain ont également amené les femmes à reconnaître les obstacles à leur retour aux études ou à leur persévérance scolaire auxquels elles faisaient face. Comme le fait d'identifier et de reconnaître les obstacles précède toute action possible sur ces obstacles, il s'agissait d'une facette cruciale de leur travail. Elles ont subséquemment accompagné les femmes dans leurs recherches et demandes d'aide aux différents organismes communautaires et publics pouvant potentiellement lever ces obstacles. Pour faciliter la recherche d'aide, les agentes de terrain se sont non seulement tenues informées des organismes de leur milieu de travail et de leur mission, mais elles ont également créé des liens avec des intervenant·es de ces organismes. Une autre facette de leur rôle était bien sûr l'intervention psychosociale. Grâce au lien de confiance développé, les agentes de terrain sont rapidement devenues des personnes de référence pour les femmes du projet, qui se confiaient à elles et les considéraient parfois comme une thérapeute (selon leurs mots). À travers ce rôle, les agentes de terrain ont contribué à combler certaines lacunes du système actuel en agissant de concert avec les organismes communautaires et publics de leur milieu d'attache afin de rendre leurs services plus aisément accessibles. En tant qu'électron libre, elles ont offert un accompagnement personnalisé, holistique et rapproché à des femmes cheffes de famille monoparentale qui souhaitaient retourner aux études ou avoir un coup de pouce dans leur persévérance scolaire. Le suivi serré et personnalisé est une des clés de l'efficacité du dispositif, en ce qu'il permet d'entretenir un lien de confiance et de s'adapter aux besoins évolutifs des femmes.

Le suivi entre les agentes de terrain et les femmes repose sur des modes de communication variés et adaptés aux préférences de chacune. Les échanges se font principalement par messagerie texte, courriel ou téléphone. La fréquence des contacts est convenue selon les besoins et les plages de disponibilité des participantes. Ces méthodes permettent un contact rapide et moins formel, tout en facilitant la communication avec celles qui maîtrisent peu le français grâce aux outils de traduction. Les rencontres en personne sont aussi importantes, et certaines femmes auraient souhaité qu'elles soient plus fréquentes, car elles peuvent offrir

un cadre plus propice aux confidences. La flexibilité des lieux de rencontre, adaptés aux situations des femmes, a été très appréciée, notamment les rendez-vous dans des lieux publics ou informels.

Le dispositif expérimenté a eu des impacts positifs sur les participantes. Grâce à l'accompagnement des agentes de terrain, les femmes ont acquis plus de confiance pour atteindre leurs objectifs scolaires et accéder aux services dont elles ont besoin, tout en apprenant les démarches à suivre pour avoir accès à ces ressources. Certaines femmes restent toutefois hésitantes à solliciter de l'aide, notamment après avoir vécu des expériences négatives auprès d'organismes et d'institutions dans le passé, ce qui suggère que des suivis à long terme pourraient être bénéfiques. Les organismes collaborateurs ont trouvé le dispositif utile pour coordonner les services aux femmes et pallier les lacunes de leurs propres services, tout en suggérant des améliorations comme un suivi plus fréquent avec les femmes et une visibilité accrue du projet. La mise en place de groupes de soutien et de moments de sociabilité en groupe pour les femmes a également été proposée pour compléter l'accompagnement des agentes.

La collecte de données à Mashteuiatsh a différé de celle réalisée à Montréal-Nord et au KRTB. Elle a reposé sur des groupes de discussion menés avec des femmes monoparentales plutôt que sur une expérimentation. Ces données, plus limitées en quantité, incluent peu d'informations sociodémographiques, à l'exception de ce qui a été volontairement communiqué. Nous savons que ces femmes viennent en majorité de Mashteuiatsh, qu'elles ont entre 19 ans et 65 ans et qu'elles ont toutes eu un parcours scolaire en étant mères. Environ 20 à 30 femmes ont participé aux discussions, bien que leur nombre exact reste imprécis. Les données reflètent les idées exprimées collectivement, souvent validées par des signes non verbaux. Les discussions ont permis d'explorer les ressources disponibles pour soutenir le retour aux études et la persévérance scolaire, les besoins des femmes monoparentales de la communauté et les solutions proposées pour répondre à ces besoins.

Les femmes cheffes de famille monoparentale de Mashteuiatsh nomment faire face à de nombreux obstacles, notamment liés à l'accès limité aux services de garde. Les options locales comme le CPE et les garderies en milieu familial sont insuffisantes et caractérisées par de longues listes d'attente. Les alternatives situées à Roberval ou Chicoutimi sont peu accessibles

en raison de la distance, du manque de transport et de son coût élevé. De nombreuses femmes doivent se reposer sur leur famille pour la garde des enfants, ce qui peut générer un sentiment de culpabilité. Celles qui n'ont pas cette possibilité doivent assumer seules cette charge, ce qui accentue le stress et la charge mentale. Comme pistes de solution, elles proposent de créer des services de garde sur les lieux de fréquentation scolaire, de réduire les frais de service de garde pour les parents monoparentaux, d'adapter les infrastructures scolaires avec des espaces accueillants pour les enfants et d'organiser des séances d'études accompagnées d'un service de garde pour les parents aux études.

Le fonctionnement des centres d'éducation des adultes (CÉA) peut également présenter des obstacles pour les femmes. Les infrastructures ne sont pas toujours adaptées aux besoins des femmes cheffes de famille monoparentale, notamment en cas d'absence de service de garde. Le manque de flexibilité des horaires et l'absence de cours en ligne compliquent le parcours scolaire. Les relations avec les enseignant·es sont parfois fragiles, en raison du roulement élevé du personnel ou d'un manque d'intervention cohérente avec les principes de sensibilité culturelle. En outre, les problèmes de transport tels que la nécessité d'avoir accès à une voiture et les coûts élevés pouvant y être associés amplifient ces difficultés. Les femmes suggèrent un accueil scolaire amélioré pour réduire les abandons précoces, davantage de flexibilité dans les modalités des cours, des options en ligne dès le début du parcours et des espaces adaptés aux enfants. Elles plaident également pour un accompagnement personnalisé et continu tout au long de leur parcours éducatif.

À cela s'ajoutent la précarité financière et le manque de logements disponibles. Les logements au sein de la communauté sont rares, forçant certaines femmes à s'installer hors de Mashteuiatsh, ce qui les éloigne des services communautaires et culturels. La cohabitation intergénérationnelle, bien qu'offrant un soutien, peut entraîner des conditions peu propices à l'apprentissage comme le bruit ou le manque d'intimité. Celles qui vivent seules doivent faire face à des loyers élevés et à des exigences strictes des propriétaires. La monoparentalité implique une charge financière presque entièrement supportée par les mères, et l'inflation aggrave encore leur précarité. Les solutions envisagées incluent le développement de réseaux d'entraide comme des cercles de partage, des séances d'études collectives durant lesquelles les femmes pourraient étudier et s'entraider, et des activités communautaires comme la cuisine collective. Elles suggèrent aussi la mise en place de services d'accompagnement



personnalisé, notamment pour l'aide administrative et la gestion des échéances, afin de maintenir leur motivation et leur concentration sur les études.

Enfin, les femmes soulignent les défis liés au déracinement de leur communauté et à la discrimination. Quitter la communauté pour poursuivre des études entraîne des sacrifices, notamment l'éloignement culturel et le risque de faire face à du racisme et à des préjugés. Les mères autochtones font face à des stigmatisations, ce qui peut affecter leur persévérance scolaire et leur accès à des services adaptés. Pour surmonter ces obstacles, elles préconisent la promotion de la sécurisation culturelle en éducation. Cela inclut la présence de personnes-ressources formées pour accompagner les étudiant·es autochtones, des programmes adaptés à leur réalité, des cohortes réduites favorisant une atmosphère conviviale et des soutiens variés comme le transport, l'aide alimentaire et les accommodements pour les mères étudiantes. Ces mesures visent à adapter les services éducatifs aux réalités autochtones et à réduire les barrières structurelles et culturelles, tout en renforçant le soutien communautaire et la persévérance scolaire.

Enfinement, dans la **quatrième partie**, nous revenons sur les grandes conclusions tirées des résultats et exposons des éléments de réflexion quant au dispositif et à son implantation de manière pérenne. L'étude confirme que les femmes cheffes de famille monoparentale sans DES rencontrent des obstacles importants lors de leur retour aux études. Le dispositif expérimenté s'avère efficace pour les aider à identifier et à surmonter ces obstacles grâce à un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de chaque femme, un suivi rapproché et régulier qui permet de maintenir la motivation et de créer un lien de confiance et un rôle d'intermédiaire et de facilitatrice joué par les agentes de terrain pour l'accès aux ressources et aux services. Le dispositif a également une dimension importante de soutien émotif et psychosocial des femmes suivies.

Nous recommandons que l'agent·e de terrain détienne des connaissances et des compétences en éducation des adultes, en intervention sociale et dans la réalisation d'interventions individuelles et communautaires, que le dispositif adopte une approche holistique qui prenne en compte l'ensemble des dimensions de la vie des femmes et non uniquement les aspects scolaires, et que le suivi soit offert sur le long terme, car le retour aux études est un processus qui s'inscrit dans la durée. Le suivi rapproché n'est possible que sous

certaines conditions. Durant l'expérimentation, il y a eu des moments de rupture de services plus ou moins longs. La question du personnel (le sous-effectif, notamment) peut apparaître aussi comme une limite, autant au sein de l'équipe du dispositif qu'au sein des organismes associés qui participent au dispositif de levée d'obstacles. Par ailleurs, nous adoptons une posture critique vis-à-vis de la notion d'*empowerment* dans son application à des interventions individuelles. Nos actions ne s'appuient donc pas sur cette notion, à laquelle nous avons préféré l'accompagnement et le modelage. L'agente de terrain n'agit toutefois pas dans la perspective de « faire pour » la femme, mais plutôt de « faire avec » elle.

Le dispositif expérimenté contribue à favoriser une égalité d'accès à l'éducation en réduisant certaines inégalités. Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, il est nécessaire que toute personne qui le désire puisse retourner ou rester aux études. Notre société est une société du savoir, la détention d'un diplôme joue un rôle clé dans l'insertion sur le marché du travail. En ce sens, le dispositif d'aide aux femmes cheffes de famille monoparentale sans DES peut amener à une meilleure intégration à l'emploi à travers l'obtention du DES.

Au Québec, un système de valeurs autour de la maternité peut également venir freiner les femmes, surtout les mères, dans leur accès à la scolarité. Ce système d'injonctions peut être particulièrement difficile à vivre pour des parents issus de l'immigration, qui font face à des normes sur la parentalité et la maternité qui peuvent être très éloignées de celles de leur milieu d'origine. Certains éléments structurels et institutionnels pourraient toutefois favoriser le parcours scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES. À cet effet, nous proposons, entre autres, des mesures favorisant l'articulation famille-travail-études. Nous pensons également que l'agent-e de terrain peut contribuer à combler certaines lacunes du système actuel. Nous avons conscience que ces éléments relèvent d'abord des ministères. Il s'agit ici de mettre en lumière la réalité de ces femmes et non de mettre en cause les CÉA ou les CFP. Le milieu d'attache de l'agent-e de terrain doit lui permettre de conserver sa dimension de création de liens avec et entre les organismes communautaires et publics. Il faut aussi veiller à préserver l'aspect « électron libre » de l'agent-e et son autonomie. Il est donc nécessaire de réfléchir au mode de financement et au milieu d'attache du dispositif pour garantir son accessibilité et son efficacité. Par ailleurs, la capacité des agent-es de terrain à faire le lien entre différents organismes et à mobiliser des ressources

diversifiées renforce la pertinence du dispositif, démontrant par le fait même sa complémentarité avec les services existants et la pertinence de l'action concertée proposée.

À la lumière des résultats de l'enquête menée à Mashteuiatsh, nous pensons qu'un dispositif semblable à celui expérimenté à Montréal-Nord et au KRTB pourrait être pertinent. Une expérimentation préalable du dispositif à Mashteuiatsh est toutefois recommandée, en s'appuyant sur les principes de sécurisation culturelle et en impliquant la communauté dans sa conception et sa mise en œuvre. Il s'agit notamment de prendre en considération les composantes systémiques et les impacts du colonialisme lorsqu'on réfléchit à l'expérimentation du dispositif à Mashteuiatsh.

Comme pour les terrains de Montréal-Nord et du KRTB, les structures en place à Mashteuiatsh peuvent ne pas toujours répondre aux besoins des femmes cheffes de famille monoparentale. Ici encore, il n'est pas question de mettre en cause les directions et les employé·es des CÉA ou des CFP, mais plutôt de réfléchir aux solutions pour faciliter le retour aux études et la persévérance scolaire de ces femmes. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans DES à Mashteuiatsh qui souhaitent retourner aux études font face elles aussi à de nombreux défis, incluant l'accès limité aux services de garde subventionnés, les difficultés liées à l'éloignement géographique et au transport ainsi que la rigidité du système scolaire. Ces obstacles sont souvent amplifiés par des conditions socioéconomiques précaires et les impacts persistants du colonialisme (ex. : pénurie de logements, précarité financière) et contribuent à complexifier le parcours scolaire de ces femmes. De plus, les attentes culturelles traditionnelles, le déracinement lié aux études hors communauté et le racisme systémique (dans et hors des institutions scolaires) aggravent leur situation. Les relations tendues avec certain·es enseignant·es et la discrimination subie renforcent ces inégalités. Finalement, malgré l'intérêt et la pertinence de l'expérimentation puis de l'implantation d'un dispositif de ce type à Mashteuiatsh, des démarches d'une plus grande ampleur doivent être entreprises pour améliorer la qualité de vie des personnes des Premières Nations au Québec.

En somme, le rapport de recherche met en évidence la pertinence et la nécessité de mettre en place des actions concertées et un suivi holistique et individualisé dans le soutien du retour aux études et de la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale sans DES. Ce soutien s'inscrit dans une préoccupation plus large d'égalité et de droit d'accès à

l'éducation pour tous et toutes. Pour que ce dispositif fonctionne et soit efficace de manière pérenne, il est nécessaire de l'intégrer dans un organisme communautaire ou public et d'offrir un financement stable et à long terme.